



## Mesures à prendre pour les cours 2021-22 (Valable dès le 13 septembre 2021)

- Porter un masque à l'intérieur des bâtiments pour les personnes de plus de 12 ans, sauf durant l'activité sportive.
- Les groupes fixes de maximum 30 personnes peuvent s'entraîner (sans masque durant la pratique sportive) sans certificat sanitaire. Ce nombre inclut les entraîneurs et les gymnastes de tout âge.
- Pour les groupes dont tous les membres ont un certificat sanitaire, pas de restriction de nombre, pas de port du masque.
- Pour les compétitions, seuls les gymnastes/entraîneurs/juges et spectateurs (de 16 ans et plus) possédant un certificat sanitaire peuvent participer aux rencontres. Le contrôle des certificats se fait par la société qui reçoit.
- Tenir à jour, après chaque entraînement, la liste des personnes présentes à l'entraînement. La liste contient la date et l'heure de l'entraînement, les noms, prénoms et téléphones des participants et est disponible durant 14 jours.
- Se laver (ou désinfecter) les mains au début et en fin d'entraînement.
- Si une personne a des symptômes, elle n'est pas autorisée à participer aux entraînements et doit absolument rester (ou rentrer) à la maison.
- Désinfecter les engins à la fin de l'entraînement, voire même entre les changements d'engins. (Des sprays sont à disposition).
- Les vestiaires ou douches sont accessibles pour tous avec port du masque dès 12 ans et les mesures d'hygiène/distance restent en vigueur.
- Terminer l'entraînement 10 minutes plus tôt pour éviter la rencontre avec le groupe d'entraînement suivant. (Si plusieurs cours se suivent).

*Ces mesures sont connues et acceptées par tous les participants aux cours.*

*Nous comptons sur la responsabilité collective et le respect des mesures d'hygiène de chacun pour le bon fonctionnement de ces mesures.*

Personne responsable Covid:

Sylvie Simeone, (responsable commission technique)

[sylviesimeone@gmail.com](mailto:sylviesimeone@gmail.com) - 078 845 01 41